

<https://ressources.anap.fr/rse/publication/2292-mon-observatoire-du-dd-referentiel-d-indicateurs>

## Mon Observatoire du DD : référentiel d'indicateurs

### Synthèse

#### Sommaire

1. Méthode de travail
2. Volet gouvernance
  - + 2.1. Intégrer effectivement le...
  - + 2.2. Associer les parties pren...
3. Volet sociétal
  - + 3.1. Développer l'accès aux so...
  - + 3.2. Promouvoir la bientraitan...
  - + 3.3. Contribuer au développeme...
4. Volet social
  - + 4.1. Améliorer le dialogue soc...
  - + 4.2. Améliorer le bien-être au...
  - + 4.3. Valoriser le parcours pro...
  - + 4.4. Promouvoir la diversité
5. Volet environnemental
  - + 5.1. Améliorer l'efficacité én...
  - + 5.2. Réduire les émissions de...
  - + 5.3. Préserver la ressource en...
  - + 5.4. Développer la mobilité du...
  - + 5.5. Prévenir et gérer les déc...
  - + 5.6. Préserver la biodiversité
6. Volet économique
  - + 6.1. Acheter de façon responsa...
  - + 6.2. Pérenniser la performance...

## ↪ 2. Volet gouvernance

↪ 2.1. Intégrer effectivement le Développement Durable dans les projets majeurs de la structure

↪ 2.1.3. Effectifs en charge d'actions DD

GOV1c : indicateur chiffré

Enjeu : Intégrer effectivement le Développement Durable dans les projets majeurs de la structure

### Question

**Combien de professionnels sont en charge d'actions de Développement Durable dans la structure ?**

### Définition

Cet indicateur suit la proportion de salariés ayant des missions en lien avec des problématiques de Développement Durable (DD : enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux).

La part de l'effectif ayant contribué à la démarche DD au cours de l'année hors obligations juridiques s'apprécie en nombre de personnes.

Sont à considérer :

- Les personnes dont la fonction est dédiée à temps plein ou partiel à la mise en œuvre du DD (Directeur, Responsable, chargé de projets DD...)
- Les personnes ayant une mission ou une fonction DD inscrite dans leur fiche de poste en plus d'autres fonctions
- Les personnes dont la fonction n'est pas en lien avec le DD mais qui ont mis en œuvre ou coordonné

des projets DD menés à leur initiative ou confiés par la Direction de la structure

La structure peut compter également les personnes bénévoles impliquées dans les actions DD de la structure (administrateurs de l'association, missions confiées à des proches ou sympathisants).

### Obligations juridiques

Principales obligations juridiques sur ce sujet :

### Actions possibles

Exemples d'actions à mener sur ce sujet :

### Ressources

Retrouver les ressources de l'ANAP sur ce sujet sur : <http://rse.anap.fr/recherche-par-referencement/requete-generator/643/null/null>

Solliciter l'aide d'un membre du réseau de l'ANAP sur ce sujet : <http://rse.anap.fr/annuaire-reseau>

### Calcul de l'indicateur

Mode de calcul	$(\text{Nombre de professionnels en charge d'actions de DD}) / (\text{Nombre d'ETP total}) \times 100$
Unité	%
Période de calcul	Au 31 décembre de l'année N-1
Source de données	Système d'information RH, Listes des équipes projets DD.
Collecte	Le responsable identifie les personnes missionnées sur les projets DD (engagement formel ou oral).
Personnes à mobiliser	Direction des ressources humaines / Direction de la structure

### Interprétation

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de mobilisation des professionnels sur les enjeux DD au sein de la structure.

## Glossaire

ANAP  
 DD  
 ETP  
 RH